

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 34

Artikel: Fantaisies parisiennes : les mésaventures d'un aveugle
Autor: Bohren, Léon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186518>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. —
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 6 fr. 60

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :

La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

Fantaisies parisiennes.*Les mésaventures d'un aveugle.*

Voici une petite histoire qui amusera peut-être quelques instants les lecteurs du *Conteur*.

Il était une fois un aveugle — vous voyez que cela sort déjà de l'ordinaire — qui avait embrassé cette profession, loué une épinette, un caniche, et s'était mis à moudre des polkas avec sérénité.

Un jour donc qu'il descendait une ruelle étroite et déserte, sa canne, en tâtonnant, se heurta avec un bruit sec contre une autre canne qui venait en sens inverse. Il s'arrêta pour laisser passer le propriétaire de ce bâton intempestif, tout en maugréant ; mais celui-ci semblait en faire autant, et pendant une minute les deux cannes continuèrent à s'entrechoquer à petits coups. Puis, deux voix irritées dirent ensemble : « Passez votre chemin, imbécile ! Ne voyez-vous pas que je suis aveugle ? »

C'était en effet deux aveugles. Malheureusement, ni l'un ni l'autre ne croyait avoir affaire à un confrère et chacun d'eux s'imaginait être en face d'un blagueur de la nouvelle école. Le duo recommença :

— Veux-tu bien te ranger, idiot ! Il n'y a donc pas un sergent de ville par ici ? Non ! Eh bien ! attrape !

Et les coups de canne de pleuvoir dru comme grêle. — Les deux adversaires se prennent au collet. Pendant ce temps leurs caniches se placent à l'écart de peur des éclaboussures. Le guide fidèle du premier a même remarqué que celui de l'autre aveugle est une *toutoute*.

Les combattants, après s'être bousculés, ont fini par se lâcher. Ils frappent encore quelques coups dans le vide ; puis harassés, ils s'accotent, dos à dos et frottent l'un contre l'autre leurs échine endolories.

Ils se retournent alors d'un air aimable, chacun croyant à l'intervention d'un autre passant, et le duo continue :

« Merci, Monsieur, vous êtes bien bon ! Conçoit-on l'insolence de ce Monsieur qui ne voulait pas se ranger. Il a reçu une bonne leçon. Azor ! ici, tout de suite. »

Le chien ne répond pas, et mon aveugle, qui vient de reconnaître son adversaire, est bleu de

rage : « Où est mon chien ? voulez-vous lâcher mon chien ? »

Et v'lan ! l'aveugle n° 1 tombe sur son ennemi qui le coiffe de son épinette défoncée dans la bagarre.

La force publique intervient et emmène les héros de cette scène chez le commissaire qui fit de louables efforts pour comprendre leurs explications. Il renvoya les deux aveugles et déclara dans son rapport que « la politique était étrangère à l'événement. »

Mon aveugle ayant eu son instrument brisé dans la bagarre, en a fait adapter la manivelle à une vieille chaufferette qu'il tient sur ses genoux. Cette boîte silencieuse joint l'utile à l'agréable : l'hiver elle lui chauffe les mains ; l'été il y met ses provisions de bouche. — En toute saison, il tourne la manivelle avec conviction. Comme il passe tout le temps des voitures qui font un vacarme épouvantable, on ne s'aperçoit pas du truc, et il fait d'excellentes recettes.

Paris, 16 août 1881.

LÉON BOHREN.

Le chien d'un avocat.

Il n'est guère possible d'avoir un chien sans qu'il vous en coûte quelque désagrément ; tantôt c'est un coup de dents dans le molet d'un passant, tantôt un larcin du genre de celui qui fait l'objet de cette anecdote, déjà ancienne, il est vrai, mais toujours charmante.

César se promenait dans les rues de Lausanne avec la tête haute, l'œil plein de ruse, la queue agaçante ; tout, dans son allure enjouée respirait le sans-gêne, l'indépendance d'un quadrupède élevé dans l'atmosphère d'une étude dont la clientèle est assurée et les tarifs généreux.

César attendait son maître qui plaiderait ce jour-là devant le tribunal, où il s'efforçait de blanchir un nègre de la plus belle eau.

Pour tuer le temps, César s'arrêta devant les vitrines d'une marchande de volailles, se demandant s'il ne pourrait pas s'accorder la fantaisie d'un poulet. Un chien de son caractère ne discute pas longtemps ; pendant que M^{me} C. passait dans l'arrière-boutique, le garnement happait une des plus belles pièces de volaille, dont le bec, au bout duquel perlait encore une goutte de sang, se balançait au bord de la table de marbre.